Connecté via Linkedin

Très intéressant de rappeler tout cela, merci. Mais ce qu'il y a dans la tête des gens qui croient aux balivernes droitières fait aussi partie du réel. A cet égard, l'argument apparemment décisif lié à la pauvreté comme cause principale de la délinquance plutôt que le statut d'étranger immigré en soi est en réalité relatif car la pauvreté est souvent liée à la situation d'immigré. L'immigration est donc bien dans la boucle causale. Et les gens le sentent intuitivement.

<u>Lire plus</u> il y a environ 6 heures <u>Reporter</u>



francois braize

Connecté via Linkedin

En réponse à françois braize

J'ajoute, pardon de cet oubli, que comme les immigrés sont souvent plus pauvres que les non immigrés (au moins un temps précédent l'intégration) l'argument tiré de la pauvreté comme cause de la délinquance ne peut, sauf à être hors sol, être déconnecté du statut d'immigré. Par ailleurs, on attend avec impatience la réponse de l'auteur aux critiques renvoyant aux réflexions de P. Lemoine qui paraissent en effet solides et documentées, sans doute même plus que le présent article et qui, elles, ne sacrifient rien à la "bienpensance". A défaut de réponse, du coup, l'article publié ici paraîtrait davantage un billet militant qu'un argumentaire scientifique. A suivre donc!

<u>Lire plus</u> il y a environ 5 heures <u>Reporter</u>



Flore Gibalen

Bonjour, je ne suis pas convaincu par votre argumentation. Il y a beaucoup de confusions dans votre argumentaire (étranger, immigré, racisé). Il faudrait aussi différencier les immigrations par pays d'origines. Il manque beaucoup de statistiques aussi. Il faudrait des taux par infractions, crimes, en fonction des pays d'origine. Et puis la différence de probabilité de sanction parmi les personnes condamnées est faible comparé à la différence du taux de prisonnier entre français et étranger. Et rien sur les chiffres plus détaillés que l'on a dans d'autres pays (Allemagne, Suède, Danemark, etc..). Je suis beaucoup plus convaincu par cette analyse de Philippe Lemoine https://twitter.com/phl43/status/948575678915629057

<u>Lire plus</u> il y a environ 6 heures <u>Reporter</u>



Néo Rentier

Cet article semble être bien structuré et utilise des recherches pour soutenir ses arguments. Cependant, certains points pourraient être des sources de biais ou des failles logiques :

Sélection des études citées : L'article cite plusieurs études pour appuyer son argumentation. Cependant, il ne mentionne pas d'études contradictoires. Cette omission pourrait indiquer un biais de confirmation, où l'auteur ignore ou néglige des preuves qui ne soutiennent pas sa position.

Généralisation : L'article tend à généraliser les résultats d'études réalisées dans d'autres pays (comme le Royaume-Uni et l'Italie) à la France. Même si ces études sont pertinentes, elles peuvent ne pas être directement applicables à la situation française en raison des différences dans les politiques d'immigration, la structure économique, les politiques sociales, etc.

Corrélation et causalité: Bien que l'article fasse un bon travail en expliquant que corrélation ne signifie pas causalité, il pourrait tomber dans le piège inverse. Par exemple, il est dit que la régularisation entraîne une baisse des infractions. C'est une corrélation observée, mais cela ne signifie pas nécessairement que la régularisation cause directement la baisse des infractions. D'autres facteurs pourraient être en jeu.

Non-représentativité : L'article fait référence à une étude de 2017 en Italie sur la régularisation des immigrants. Cependant, il faut noter que cette étude se base sur un cas très spécifique qui peut ne pas être représentatif de la situation générale de l'immigration et de la délinquance.

Manque de nuances : En discutant de la délinquance liée à l'immigration, l'article ne distingue pas différents types de crimes et de délits. Il ne fait pas non plus de différence entre différents groupes d'immigrants, qui peuvent avoir des taux de délinquance très différents.

Problème d'échantillonnage : La sur-représentation des étrangers dans les statistiques sur la délinquance pourrait être liée à des problèmes d'échantillonnage et de biais dans le système juridique lui-même. Par exemple, si la police a tendance à cibler davantage les populations immigrées pour des contrôles ou si les immigrants sont plus susceptibles d'être arrêtés et condamnés, cela pourrait gonfler leur représentation dans les statistiques sur la délinquance. L'article aborde cette question, mais ne propose pas de solution pour y remédier dans l'analyse des données.

Manque de discussion sur l'intégration : Un aspect crucial qui n'est pas abordé dans l'article est l'impact de l'intégration (ou du manque d'intégration) sur la délinquance. Les difficultés d'intégration pourraient augmenter les chances de participation à des activités illégales, ce qui pourrait expliquer une certaine sur-représentation des immigrants dans les statistiques de délinquance.

Biais de la rhétorique persuasive: L'article semble être écrit dans le but de persuader le lecteur que l'immigration et la délinquance ne sont pas liées. Cela pourrait entraîner un certain nombre de biais, tels que le biais de confirmation (ne présenter que des arguments qui soutiennent cette position), le biais de simplification excessive (ignorer la complexité du sujet), ou le biais de généralisation hâtive (extrapoler les résultats de quelques études à la population entière).

En conclusion, bien que l'article soit bien écrit et argumenté, il est important de noter ces points lors de l'évaluation de ses arguments. Le lien entre immigration et délinquance est un sujet complexe qui nécessite une analyse nuancée et une évaluation critique des données disponibles. il y a environ 4 heures



Edwige Brun

inscrit via Google

Établir la corrélation entre immigration et délinquance ne me semble pas raciste. Il est évident que la pauvreté, l'absence de famille font sauter les inhibitions et peuvent conduire à la délinquance. Il est vrai aussi que lorsqu'on est riche ou un politicien bien placé les punitions sont moins lourdes quelque soit son origine et que les statistiques sont faussées.

<u>Lire plus</u> il y a environ 4 heures <u>Reporter</u>



Georges VAN HEUVEN

Je pense également que l'étude de Philippe Lemoine sur l'augmentation de la délinquance en Allemagne, liée à l'augmentation du nombre d'immigrés depuis une vingtaine d'années, est incontestable. Expliquer la délinquance par la pauvreté, la jeunesse ou le sexe (mâle) n'a de réalité que pour le chercheur dans sa tour d'ivoire, tandis que l'agressé n'a que faire de ces "explications"! La corrélation entre pauvreté ou les inégalités (par l'indice de Gini) et délinquance n'explique pas la causalité! Les mauvais résultats des élèves aux tests PISA sont aussi influencés par le nombre d'immigrés, et donc par le taux de pauvreté. La question qui reste posée demeure: avons-nous vraiment besoin de ces immigrés (à ne pas confondre avec les étrangers!), tandis que le chômage reste important en France, qu'on ne réussit pas à les intégrer et que nombre de diplômés français préfère aller travailler à l'étranger où les conditions de travail sont meilleures? De fait toutes les confusions statistiques (qui opposent globalement les libéraux et les étatistes) proviennent du fait que la France "ne veux pas savoir" en refusant les statistiques ethniques qui mettraient un terme aux "interprétations idéologiques". Pourquoi Le Monde et Libération nient ils une quelconque corrélation (ils ne parlent pas de causalité?) entre immigration et délinquance tandis que le Figaro et Valeurs actuelles écrivent le contraire? Simplement en raison de biais cognitifs (on confond, par exemple, volontairement "étrangers" et "immigrés") qui ôtent toute valeur scientifique à leurs écrits! Et pendant ce temps, incapable d'analyser objectivement un fait social, la France s'oriente "en sous-main" vers la guerre civile, à l'instar des Etats-Unis! La pauvreté ne peut suffire à comprendre la délinquance. Roubaix, très pauvre, a une criminalité inférieure à Neuilly et Paris, où le revenu disponible brut est bien plus élevé que dans le reste de la France, une criminalité/délits de 160% par rapport à la moyenne nationale. Ceci accrédite l'idée que c'est là où vivent les immigrés (mais aussi les étrangers) que la criminalité se développe le plus. Est-ce un simple "effet cigogne"? N'en déplaise aux Diafoirus au catéchisme lacrymal, la réponse est négative et il est nécessaire d'évoquer le caractère culturel de la délinquance, et donc de privilégier les conditions ethnico-culturelles aux conditions socio-économiques. Qu'il s'agisse d'un salarié, d'un cadre ou d'un chômeur, on recense toujours plus de délinquants chez les Sahéliens et Maghrébins que chez les Européens et Français et, surtout, les Asiatiques. "Seule la vérité est révolutionnaire", disait ... Lénine et j'ajouterais que "les idéologies ne sont factuelles que dans la mesure où les statistiques confirment les préjugés"! Christian Delorme, le "curé des Minguettes", confirmait nos propos en écrivant (Le Monde, 2001) que "la surdélinquance des jeunes issus de l'immigration, n'est niée que sous le fallacieux prétexte de ne pas stigmatiser"! Admettons donc que parmi les détenus, près de 20% soient étrangers (un grand nombre originaire d'Europe de l'Est) et plus de 50% des immigrés ayant acquis la nationalité française, surtout sous des gouvernements "de gauche"! Les musulmans pratiquants seraient de l'ordre de 30%, soit 3,5 fois leur représentation nationale. avec Tahar Ben Jelloul, il reste à regretter que nombre d'immigrés vivent ou survivent en assistant au naufrage de leur destin. Peut-être faudra-t-il se poser la question : est ce que le voyage en valait la peine?

il y a environ 2 heures Reporter

Notre audience

Le réseau global The Conversation a une audience mensuelle de 18 millions de lecteurs et une audience globale de 42 millions à travers les republications sous la licence Creative Commons.

Vous voulez écrire?

Écrivez un article et rejoignez une communauté de plus de 164 500 universitaires et chercheurs de 4 628 institutions.

Enregistrez-vous maintenant